



TASTE THE FLAVOURS
OF FINE FOOD

24-27 SEPT. 2023 Kortrijk Xpo, hall 5



INNOVATION AWARD 2023

Règlement du concours

Art. 1 : Description et but

À l'occasion de Taste of Tavola 2023, un concours est organisé pour les exposants pour récompenser le nouveau produit le plus remarquable du salon pour le secteur de l'alimentation fine.

Les visiteurs sont toujours à la recherche de nouveaux produits ; ceux-ci constituent un fil conducteur important pour leur visite du salon et pour leurs achats. Par ce concours, Taste of Tavola veut stimuler l'innovation dans le secteur et aider les visiteurs dans leur recherche de nouveaux produits.

Lors du salon, tous les nouveaux produits approuvés sont exposés sur l'Innovation Platform.

Un jury professionnel décernera un Innovation Award parmi tous les produits présentés.

Le dimanche 24, le lundi 25 et le mardi 26 septembre, les visiteurs pourront voter sur l'Innovation Platform pour les produits qu'ils préfèrent. Ils choisiront ainsi également le produit le plus innovateur selon eux ; ce produit recevra le Prix du public de Taste of Tavola.

Art. 2 : Participation et conditions générales d'admission

- Le participant au concours est exposant à Taste of Tavola 2023.
- Le produit a été mis sur le marché après le 1^{er} décembre 2022 et au plus tard le 24 septembre 2023 (= mise sur le marché au plus tard lors de Taste of Tavola 2023). Le produit doit être totalement terminé (les maquettes d'emballages, etc. ne sont pas acceptées) et doit être nouveau en Belgique.

Le participant au concours s'engage à fournir toutes les informations qui lui sont demandées par l'organisation. Des informations incomplètes ou inexactes conduisent automatiquement à l'exclusion des produits concernés.

Art. 3 : Acceptation de produits, sélection et évaluation

Le jury est constitué de professionnels du secteur.

Ils sélectionnent parmi les produits présentés ceux qui peuvent participer au concours sur base des informations inscrites dans le formulaire d'inscription. Si le produit n'est pas retenu, vous en êtes informé avant le 4 septembre. Si vous n'êtes pas contacté avant le 4 septembre, cela signifie que votre produit a été sélectionné et qu'il continue à participer au concours. L'évaluation proprement dite se déroulera ensuite sur base des critères suivants :

1. Caractère innovateur

- degré d'originalité (effet jamais-vu)
- date d'apparition sur le marché
- valeur commerciale et chances de réussite de l'innovation.
- évaluation de la valeur de l'argumentation concernant le caractère nouveau

2. Le produit proprement dit

- facilité d'utilisation
- attractivité du produit (couleur, forme, etc)

3. Présentation

- emballage
- qualité marchande.

Art. 4 : Inscription

La participation est gratuite et limitée à un maximum de 3 produits par entreprise. L'inscription se déroule exclusivement via le formulaire d'inscription en ligne sur le portail des exposants, et ce **au plus tard le 27 août 2023**.

Art. 5 : Livraison de nouveaux produits pour la présentation au salon

Les nouveaux produits doivent être livrés pendant le montage de Taste of Tavola au Fair Office (ou sur le stand des Innovation Awards en cas de demande explicite dans ce sens). L'organisation apportera les meilleurs soins à la présentation qualitative des nouveaux produits. Elle ne peut toutefois pas être tenue pour responsable de la détérioration éventuelle des produits et d'autres choses. C'est la raison pour laquelle elle conseille aux participants de livrer les produits dans des conditions optimales.

Après le salon, le produit pourra être repris sur l'Innovation Platform le mercredi 27 septembre 2023 (18h00-19h00). Les produits non repris restent la propriété de l'organisation.

Art. 6 : Prix + remise des prix

Parmi les produits présentés, 1 produit est couronné par le jury professionnel et 1 par les visiteurs. Le jury professionnel se réserve le droit de ne pas décerner de prix.

La remise des prix se déroule pendant la soirée des exposants le mardi 26 septembre.

Art. 7 : Présentation

Au salon, un stand spécial est prévu pour exposer tous les nouveaux produits nominés. Chaque nouveau produit est accompagné d'une fiche avec le nom du produit, la date de mise sur le marché et une brève description du caractère innovateur du produit.

Pour les produits – dans la mesure où c'est nécessaire – un nouvel échantillon est demandé quotidiennement afin d'en garantir l'aspect et l'attractivité.